



Maisons et terrasses fleuries

Palmares 2011



LE MOT DU MAIRE

Comme pressentie, la rentrée des classes fut turbulente, et, sans refaire l'histoire nous resterons insatisfaits même si nous avons réussi à conserver un demi poste. Soyons vigilants, associés avec tous les parents et les enseignants, pour que nos enfants puissent apprendre et étudier dans les meilleures conditions.

La voirie communale 2011 est terminée, 5 kms de routes et chemins ont été rénovés, nous continuerons. Après différentes études du syndicat U.R.A. (je m'adresse en particulier aux riverains de la route « Bide Handia » suspendue de travaux pour cette année), il a été décidé que le système d'assainissement dans ce secteur restera dans son état actuel et nous pouvons maintenant inscrire les tableaux de réfections de ce chemin en 2012.

Comme vous avez pu le constater, le dallage de la place du bourg s'est dégradé au fil des années. Nous avons profité des vacances scolaires de la Toussaint pour le réparer avec des modifications significatives devant les commerces et une mise aux normes handicap « 2015 » pour le cheminement piéton. Je vous remercie pour votre compréhension tant pour la fermeture de la route que pour la difficulté de stationnement, tout devrait rentrer dans l'ordre vers le 10 novembre. A noter que le stationnement devant la boulangerie ne sera plus possible et l'espace ainsi gagné réservé aux piétons.

Sommaire

ZOOM

- Portrait P.2

VIE MUNICIPALE

- C.C.A.S..... P.3

-Taxe communale..... P.4

- Elections sénatoriales.....P.5

- VIE LOCALE

- Infos flash P.6

- Téléthon P.7

- Médaille d'or P.8

- Association Bixintxo.....P.9

- Etat Civil..... P.10

AGENDA..... P.10

LE FRELON ASIATIQUE



Carte d'identité : sa famille : les hyménoptères
son nom savant, vespa velutina (plutôt sympathique avant traduction, mais la plaie des apiculteurs !)
signes particuliers : face orangée, couleur du corps brun foncé, l'abdomen est séparé par une bande
jaune orangée, sa taille : plus gros qu'une abeille domestique, sa nourriture : sucre (miel, nectar, fruits mûrs) et protéines (les abeilles, qu'il saisit en vol, à l'arrivée à la ruche) - son lieu de vie: le nid, qui peut contenir jusqu'à 30 000 individus. Ses rapports à l'homme : ne présente pas de danger particulier ou accru, par rapport au frelon autochtone. (mêmes précautions en cas de piqûre). Son itinéraire



préssumé : son origine chinoise est confirmée (province de Yixing), il a voyagé en porte-conteneurs, en 2004, en passager clandestin, via le cap de Bonne-Espérance. Les femelles fondatrices étaient nichées dans des pots de bonsaï, qui avaient comme destination, Pinel Auterive en Lot et Garonne. Cependant, c'est en novembre 2005 que le premier spécimen a été capturé et, aujourd'hui, c'est le tiers du territoire français qui est colonisé (large sud-ouest : 32 départements). Comment s'en débarrasser ?

1) - piéger les femelles de mars à mai avec des mélanges sucrés (qui ont le défaut de piéger d'autres insectes) pour éviter la création de nouvelles colonies. Les plus patients attendront, tapette en bambou à la main, devant la ruche. Mais la parade a été trouvée par les "cousines chinoises" qui s'agglutinent autour du frelon, elles le détruisent par la chaleur dégagée...

2) - destruction des nids pendant la période d'activité (mars à octobre) par insecticide. D'abord, faire un signalement en mairie. L'opération est à la charge du demandeur, chère, (150 à 500 €uros) et contestée, car elle est réalisée en pleine journée quand 35 % de la population est à l'extérieur !

3) - la solution d'avenir : découverte de la **phéromone** pour piéger le frelon.

Il n'a pas encore trouvé son prédateur et la disparition des abeilles est une catastrophe qui avait commencé avec l'utilisation incontrôlée des pesticides et des insecticides. Comment alors ne pas se régaler de larves de frelon, frites à l'huile, comme elles sont appréciées dans le sud-est de la Chine...

Vie municipale

LE MOT DU MAIRE (suite)

...Les travaux de construction de nos ateliers municipaux sont lancés... Nous vous tiendrons informés de l'avancement du chantier dans nos prochains Eleak.

...Je voudrais rappeler à tous les parents d'élèves des écoles de Briscous qu'en cas de grève des enseignants et de la fonction publique, un service minimum est mis en place pendant les heures scolaires. Cependant, la loi nous interdit de remplacer les grévistes (entrave à la grève) et, par conséquent, nous ne serons pas toujours en mesure d'assurer les activités périscolaires et le ramassage scolaire en cas de grève du personnel municipal et/ou du C.C.A.S. Des décisions seront prises au cas par cas en fonction de la présence du personnel en respectant notre obligation d'assurer toute la sécurité nécessaire autour des enfants.

La pièce de théâtre présentée le 07 octobre fut un réel succès, 170 entrées payantes, un nouveau spectacle, « Voir et Entendre le Village » sera présenté le 18 novembre par les associations Lagunarte et Bixintxo (voir à l'intérieur de cet Eleak pour les détails). Je suis de plus en plus convaincu de l'intérêt des beskoiztars pour la culture.

« La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert » André Malraux.

- Pierre Diratchette -

ENTREES ET SORTIES DES ECOLES



Le stationnement devant les écoles du Bourg aux heures des entrées et sorties scolaires se fait souvent, pour certains, de façon désordonnée.

Nous faisons appel au **sens de la responsabilité et du civisme de tous les parents**. Quelques mètres de plus permettront d'éviter cette situation pour la satisfaction et le confort de tous. Il en est de même pour la partie de l'école Ikas Bide réservée aux entrées et sorties pompiers **rigoureusement interdite de stationnement**. Des indications plus claires seront prochainement apposées et des passages de contrôles des gendarmes ne sont pas exclus.

C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Tarifs et coûts de revient des services du C.C.A.S. (cantine et accueil collectif des mineurs : accueil périscolaire et de loisirs sans hébergement).

La plus grande part du coût de revient de ces prestations est prise en charge par le C.C.A.S. via une subvention du budget communal. La C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) contribue au financement de l'accueil collectif de mineurs. Une participation est demandée aux familles en tenant compte de leurs ressources et de leur lieu de domicile.

L'adoption de neuf tarifs cantine répond à un souci de justice sociale : la participation demandée à chaque famille est progressive, en fonction des ressources et du lieu d'habitation. Cependant, le C.C.A.S. aide toutes les familles puisque le tarif maximum se situe en dessous du coût de revient réel de la prestation. (cf. tableau ci-dessous)

Ce service favorise la qualité et la traçabilité des aliments et introduit des produits issus de l'agriculture biologique. Les repas sont fabriqués sur site. Les menus sont variés et équilibrés.

Le coût des services de l'accueil collectif de mineurs (périscolaire et accueil de loisirs) est calculé en fonction du quotient familial, et du lieu d'habitation. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'utiliser ces services à des tarifs modérés. Le C.C.A.S. participe également au financement pour toutes les familles car le tarif maximum est en dessous du coût de revient réel des prestations. (cf. tableau ci-dessous)

Ces services répondent à un besoin de garde pour les parents qui travaillent mais aussi pour ceux qui souhaitent que leurs enfants apprennent les règles de la vie en collectivité et puissent vivre un temps de loisir, tout en favorisant l'ouverture au monde environnant.

CANTINE

Repas adulte domicilié à Briscous	4,90 €	Coût de revient
Repas adulte non domicilié à Briscous	6,10 €	6,61
Repas apprenti domicilié à Briscous	3,13 €	
Repas apprenti non domicilié à Briscous	3,90 €	
Repas enfant domicilié à Briscous	- Plein tarif	3,13 €
	- Seuil 1	2,57€
	- Seuil 2	2,11€
	- Seuil 3	1,71€
Repas enfant non domicilié à Briscous	3,90 €	

C.L.S.H : mercredi et vacances

Enfant domicilié à Briscous	1/2 Journée	Journée	Coût de revient	
QF >750, tarif par enfant	8,00 €	12,00 €	Mercredi: 33,55 Vacances : 39,28	
QF ≤750, tarif par enfant	6,40 €	9,60 €		
QF ≤570, tarif par enfant	5,60 €	8,40 €		
Enfant non domicilié à Briscous	QF >750, tarif par enfant	9,50 €	14,50 €	Mercredi: 33,55 Vacances : 39,28
	QF ≤750, tarif par enfant	7,60 €	11,60 €	
	QF ≤570, tarif par enfant	6,60 €	10,10 €	

GARDERIE PERISCOLAIRE

	Domicilié à Briscous	Non domicilié à Briscous	Coût de revient
QF >750, tarif par enfant	1,80 €	2,20 €	8,53
QF ≤750, tarif par enfant	1,40 €	1,80 €	
QF ≤570, tarif par enfant	1,20 €	1,60 €	

Le C.C.A.S. est l'outil principal de la politique sociale de la commune. Il met en œuvre des actions de proximité de qualité, il est le garant du maintien ou de l'amélioration du lien social.

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

L'article 23 de la loi du 7 décembre 2010 a modifié le régime des taxes communale et départementale sur la consommation d'électricité, pour être en conformité avec la législation Européenne.

Le nouveau régime de la taxe sur la consommation finale de l'électricité (T.C.F.E.) se substitue au dispositif actuel.

Les coûts d'acheminement, les redevances de location ou d'entretien des compteurs, les frais d'abonnement sont désormais exclus de l'assiette de la TCFE.

Les barèmes, pour la nouvelle taxe, sont fixés à :

- 0,75 € / MWh pour les consommations autres que professionnelles, pour les puissances souscrites inférieures ou égales à 250 kVA,

- 0,75 € / MWh pour les consommations professionnelles pour les puissances souscrites inférieures ou égales à 36 kVA et à 0,25 € / MWh pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA et inférieures à 250 kVA.

Les communes fixent un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 8.

Exemple : Une personne titulaire d'un abonnement non professionnel d'une puissance de 6 kVA, reçoit la facture suivante du 1^{er} janvier au 31 décembre :

Consommation : 1000 kWh facturés 50 € HT

Frais d'acheminement : 20 € HT

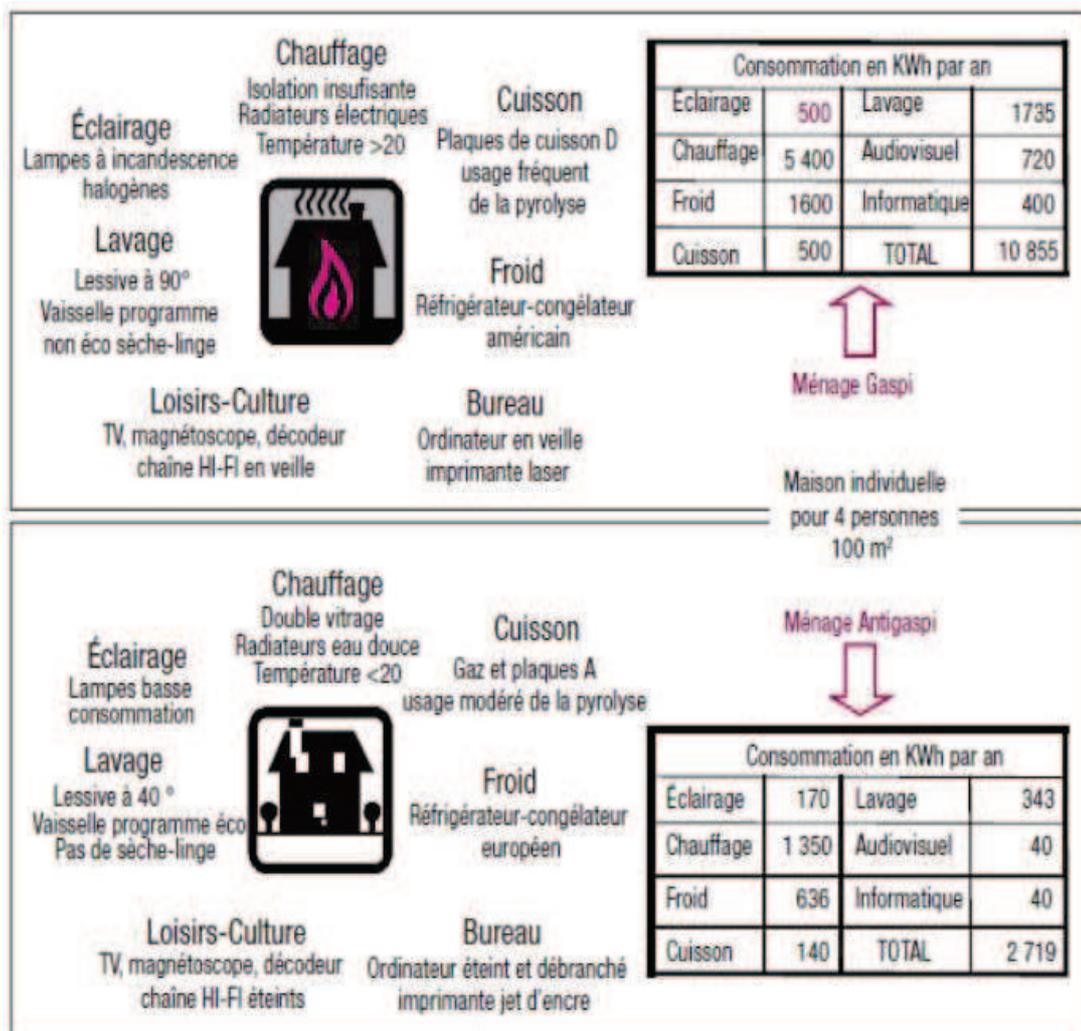
Abonnement : 15 € HT

Comparatif :

	2010	2011	2012
Taxe communale payée par administré	85 € X 80 % X 6 % = 4,08 € (Taux : 6 %)	1 MWh x 0,75 x 6 = 4,5 € (Coefficient : 6)	1 MWh x 0,75 x 8 = 6 € (Coefficient : 8)

Par délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2011, le coefficient passe de 6 à 8, afin d'accroître les recettes de la commune pour prolonger les financements de nos investissements dynamiques.

Quelques clés pour réduire votre consommation et vos dépenses.



ELECTIONS SENATORIALES

Le 25 septembre 2011, ont eu lieu les élections sénatoriales : 7 électeurs, désignés par le Conseil Municipal de Briscous, sont allés à Pau pour élire les 3 sénateurs de notre département, au scrutin majoritaire à 2 tours (pour notre circonscription), avec un mandat de 6 ans. Cette élection concernait le renouvellement de 170 sièges sur un total de 348 sénateurs (343 + 5 sénateurs supplémentaires pour 2011).

Le Sénat a pour rôle de :

- . contrôler l'action du gouvernement grâce aux commissions d'enquête, aux contrôles budgétaires, aux questions du gouvernement, aux contrôles de l'application des lois...
- . suivre la politique européenne du gouvernement, en précisant les modalités d'application des directives européennes, en lien avec l'Assemblée Nationale
- . représenter les collectivités territoriales : les projets de loi « *ayant pour principal objet l'organisation des collectivités territoriales* » doivent désormais être soumis en premier lieu au Sénat (révision constitutionnelle du 28 mars 2003).

Les 3 sénateurs élus de notre circonscription :



Frédérique Espagnac (PS)



Georges Labazée (PS)



Jean-Jacques Lasserre (Centre)

Vie locale

FETES DE LA SAINT MICHEL 2011



Trois mots pour définir ce cru 2011 : **chaleur, plaisir et nouveauté...**

Eh oui, cette année, le beau temps était au rendez-vous, ce qui a permis de passer un agréable moment durant ces fêtes. Le premier week-end a commencé par les mutxikos (où il manquait quelques pieds pour s'accorder à la musique...) suivi du repas où là vous étiez nombreux à déguster ce succulent cochon de lait qui, comme chaque année, a remporté un franc succès. Cette soirée était animée par le groupe "Kantuz".

Le lendemain, ce sont 26 équipes qui se sont affrontées à la pétanque pendant que les plus petits se faisaient maquiller le visage, entre

une partie de bowling et de « massacre ». Et cette année, pour le plaisir des petits et des grands, des crêpes ont été préparées par le Comité pour le goûter. La soirée s'est poursuivie avec le karaoké puis le concert avec "CEL 3" et le bal avec "Samain". Dimanche matin 25 septembre, la traditionnelle messe a eu lieu sous le chapiteau. L'apéritif offert par le comité ainsi que la paëlla étaient animés par la "Banda Part". Enfin, dans l'après-midi, c'est "Magic Duo" en solo qui nous a retourné les méninges. Et voilà, pour un week-end. Le week-end suivant était consacré aux cartes : le vendredi, la belote avec 14 équipes dont les vainqueurs sont Bruno Baudet et Florian Etcheto, le lendemain 28 équipes qui se disputaient au "mus" dont les gagnants de la principale sont Marcel Calderon, Jean Mouesca et de la consolante : David Larreguy et Daniel Sallagoity. Un petit mot sur la nouveauté 2011, le Comité des Salines a décidé de réduire la production de déchets plastiques durant ces fêtes. C'est pour cela que nous avons choisi ce concept simple et écologique : le baso berri (verre réutilisable). Le Comité des Fêtes de Briscous les Salines tient à remercier les bénévoles, les groupes et vous les Beskoitzars. A l'année prochaine, où l'on vous attend plus nombreux...



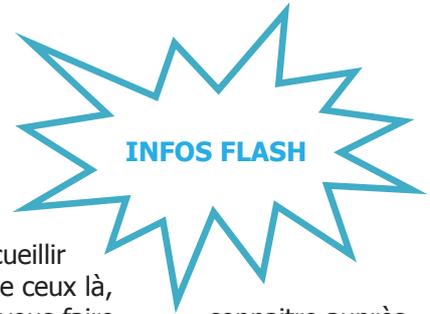
Le Comité de la Saint-Michel

Rencontre avec les nouveaux habitants et les jeunes électeurs



Tous les ans, de nouveaux habitants, plusieurs dizaines, décident de s'installer à Briscous ou d'y vivre temporairement.

Nous sommes heureux de les accueillir dans notre village. Si vous êtes de ceux là, l'équipe municipale vous invite à vous faire connaître auprès **de la mairie 05 59 31 70 90, mairie@briscous.fr** ou en rendant visite à Maité ou Sonia) pour que nous puissions vous inviter à nous rencontrer le samedi 10 décembre à 11h00 à la salle Bil Toki. Au



cours de cette rencontre, l'équipe municipale et son Maire vous présenteront notre village, ses services et ses équipements afin que vous puissiez profiter pleinement de tout ce que nous mettons à votre disposition.

Nous profiterons de cette rencontre pour remettre aux jeunes venant de fêter leurs 18 ans leur carte d'électeur et nous terminerons la matinée par un pot de bienvenue.



Les Belges de Briscous en diamant



Jeanine et René Lombrette se sont mariés en 1951 à Pecq en Belgique. Amoureux de la marche à pieds, surtout en montagne, leur plat pays ne leur permettait pas cet exercice. Depuis 1970, ils ont choisi Briscous, d'abord aux Salines pendant plus de trente ans et depuis 6 ans au Bourg, pour satisfaire leur passion et escalader les sommets proches. Ils ont décidé de réunir récemment leur famille et leurs amis pour célébrer leurs 60 ans de mariage à Bil Toki. Monsieur le Maire, Pierre Diratchette, était également là pour leur apporter le témoignage d'amitié des beskoitzars. La place nous a manqué dans le dernier numéro d'Eleak pour relater cet évènement, c'est maintenant chose faite.

Animations de Noël

C'est maintenant devenu une tradition, le centre Bourg du village va s'animer les matins des samedi 17 et dimanche 18 décembre à l'approche des fêtes de Noël. Auparavant, le samedi 10 décembre à 10 h 00, les enfants seront sollicités pour participer à la décoration de l'arbre de Noël du Bourg. La semaine suivante, comme l'an dernier, le Père Noël et Olentzero feront leur apparition pour la plus grande joie des plus petits, le chocolat chaud et les friandises réchaufferont les papilles, la calèche du Père Noël et l'âne d'Olentzero seront là mais nouveauté, un marché de Noël « made in Briscous » sera créé et les mollets des enfants seront sollicités (?) à l'occasion d'une course de trottinettes. Prochainement, les élus en charge de ces animations rencontreront les associations et les commerçants pour organiser ensemble cette manifestation attendue par les enfants. Surveillez les affichettes dans les commerces et les bâtiments communaux à l'approche de Noël pour tout savoir sur le programme et rejoignez nous nombreux les 17 et 18 décembre.



INFOS FLASH (SUITE)

La Télé à Briscous



Mercredi 12 octobre, les caméras et les journalistes de France 3 Aquitaine se sont installés au nouveau fronton. Notre chaîne locale enregistrait dans notre village son émission sportive « Sport Aq » diffusée le samedi suivant à partir de 12 h 05. Particularité de cette émission tournée à Briscous, le fil rouge sur les sports basques. L'association locale Elgarrekin, présentait physiquement les nombreuses facettes de la force basque et le président de la Fédération des Sports Ruraux, Gaby Etchert, a répondu à une longue interview. Briscous choisi pour une émission de télévision, c'était à signaler !



Cette année, les 25 ans du Téléthon se passent à Briscous, les vendredi 2 et samedi 3 décembre 2011, après un tour à Urt en 2010 et Urcuit en 2009. Pendant ces 2 jours, à Lokarri, vous trouverez différentes animations en cours d'élaboration, qui vous seront communiquées ultérieurement ; un repas animé devrait avoir lieu le samedi 3 décembre, au soir, à Bil Toki, ainsi qu'un point don à la mairie de Briscous. L'A.F.M. (l'Association Française contre les Myopathies) et la commune de Briscous vous remercient d'avance pour votre générosité.

COMITE DES FETES DE LA BIXINTXO

Le Comité des fêtes de la Bixintxo qui compte aujourd'hui une trentaine de bénévoles est toujours à la recherche de nouveaux membres. Les fêtes 2012 sont déjà en préparation et les différentes animations sportives (courses à pied) ou festives (repas, bal, etc.) nécessitent toujours plus de bras et de bonnes volontés. Les nouvelles idées sont aussi les bienvenues. N'hésitez donc pas à vous joindre à l'association, seul ou à plusieurs, en contactant des membres que vous connaissez ou son Président Morgan au 06 17 74 79 93... Attention, volonté et bonne humeur indispensables !

DATES LIMITES

- **Bourses communales** : Les jeunes de la commune poursuivant des études supérieures peuvent bénéficier d'une bourse communale. Demande écrite à présenter **avant le 31 décembre 2011**, accompagnée d'un certificat de scolarité et d'un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.).
- **Bois de chauffage** : Les personnes intéressées par un lot de bois de chauffage, dont la coupe est à effectuer en forêt communale, devront faire parvenir leur demande écrite à la mairie **avant le 31 décembre 2011**.
- **Inscriptions sur les listes électorales** : les beskoiztars nouvellement installés devront se présenter au secrétariat de la mairie **avant le 31 décembre 2011** pour s'inscrire sur les listes électorales. Justificatifs : carte nationale d'identité, justificatif de domicile.
- **Demandes de subventions pour les associations** : les demandes sont à faire **avant le 15 Janvier 2012** sur les formulaires disponibles au secrétariat de la mairie. Toutes demandes hors délais ne seront pas examinées.

4^{ème} FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des Associations s'est déroulé le dimanche 11 septembre dernier à Lokarri. Plusieurs records ont été battus cette année, le votre, visiteurs, car vous avez été extrêmement nombreux à venir rencontrer les bénévoles qui animent vos associations. Le deuxième record c'est celui des nouvelles associations, deux cette année. L'association Emozioa proposait aux beskoiztars une nouvelle activité de danse (classique, néo classique, modern'jazz, new style ou initiation pour enfants et Apolline a su, lors de son animation, fort bien la présenter. L'Association Culturelle Bixintxo faisait ses premiers (nouveaux) pas dans le monde associatif



beskoiztar et son stand offrait de nombreuses activités culturelles. Troisième record, battu par les pompiers d'Urt, celui de l'intérêt des enfants présents. Quel plaisir de voir tous ces bambins impatients d'endosser la tenue et le casque de pompier et surtout manier la lance à incendie. Toutes les associations présentes, merci à elles et à leurs bénévoles, présentaient des stands de qualité, certaines proposaient des animations ou des démonstrations, et ont rencontré un franc succès de visites ainsi que d'inscriptions. La barre est haute pour le Forum 2012.

ASSOCIATION CHEVAL ACCOMPAGNEMENT, ENCORE UNE MEDAILLE



Dans de précédentes éditions d'Eleak, nous avons évoqué les succès de Jérôme Laclaux, le moniteur hippique de l'association Cheval Accompagnement, et de son cheval Oli de Carbounderos qui avaient fait sensation lors des derniers vœux de la municipalité. C'est cette fois-ci une double médaille d'or que le « couple » vient de remporter lors des championnats d'Aquitaine de concours complet à Sainte Hélène en Gironde. Interrogé à la descente du podium, Jérôme répond : "J'ai toujours cru en ce cheval même si au début on m'a pris pour un fou quand j'ai dit que je ferai du concours complet avec lui, je remercie le propriétaire du cheval Monsieur Ramirez (le directeur de Cheval Accompagnement) pour sa confiance, l'association du cheval « castillonnais » et bien sûr ma famille, car la compétition demande beaucoup de sacrifice familial." Et quand on demande à Jérôme son éventuelle participation aux championnats de France, il répond : "Pour l'instant, je savoure ce titre régional, mon cheval va prendre du repos, je verrai ensuite sa forme et l'avis de son propriétaire." Félicitations à Jérôme pour ces enchainements de titres et merci à l'association pour sa participation active lors des manifestations municipales (Forum

et animations de Noël) qui permettent de belles balades en calèche ou à dos de poney à de nombreux petits beskoiztars.

ASSOCIATION LEIZARRAGA - LEIZARRAGA ELKARTEA - Beskoitzen Kantuz

L'association Leizarraga, en sommeil depuis une dizaine d'années, avait pour but d'organiser : le Gau Beila (veillée de Noël), participation au Kantuaren Eguna de Saint-Jean-de-Luz, des expositions photos et peintures, conférences, diverses sorties culturelles, cidrerie, montagne, patrimoine...

Elle a décidé en assemblée générale de relancer sur le village, l'activité « atelier chant en langue basque ». Une réunion « d'information inscription » aura lieu le mercredi 23 novembre de 18 h 00 à 20 h 00 à la salle Bil Toki du bourg. Tous les amateurs désireux d'apprendre des chants basques sont conviés à venir : ongi etorri deneri.

Duela zonbeit urte, Euskal kantuari beren atxikimendua agertaraziz, Leizarraga elkarteak antolatutuen kultur mailan, jarduerara (aktibitate) desberdinak. Lotan zela azken urte hauetan !

Bainan orain, taldea berpiztu nahi genuke euskal kantuak ikasiz eta horri buruz, zure izena emaiten ahalko duzu azaroaren 23an arratsaldeko 6 orenetarik 8ak arte. Zato gostuan, talde pollit bat antola dezagun, negua urbiltzen ari zaku eta kantuak bere poza ekarriko dautzu ! Iduriz hilabeteko lehen asteazkenetan izanen dira errepikapenak.



Beskoitzeko Herrian

Hilabetero lehen asteazkenetan

Arratseko 8ak eterditan

Biltoki gelan

Zintzurra xumeki bustituz

Eta ongi berotuz

Gaiten denak kantuz

MAISONS ET TERRASSES FLEURIES - PALMARES 2011 -

Vous avez découvert sur la photo de une les maisons primées lors de notre dernier concours, voici la liste et le classement des gagnants :

- . Catégorie maisons : 1^{er} prix : Mme et M. Maisonnave - chemin Sorhueta aux Salines -
 2^{ème} prix : Mme et M. Thicoipe - chemin Gaineko Etchea aux Salines -
 3^{ème} prix : Mme et M. Petriat - maison "Galbareta" - aux Salines -
- . Catégorie terrasses : 1^{er} prix : Mme et M. Ospital - rond point RN 936 - au Bourg -
 2^{ème} prix : Mme et M. Heguiabehere - chemin Jauberria - aux Salines -
- . Prix spécial fermes : Mme et M. Sallaberry - ferme Soleta - route d'Urt par Ospitalia -

Les gagnants ont reçu leur prix remis, lors du dernier Forum des Associations par Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjoint à la Culture et à la Communication en charge de l'embellissement.

Ils sont repartis avec une coupe du village et des bons d'achats sponsorisés par nos partenaires pépiniéristes Bernajuzan à Saint André de Seignanx, Hortivert à Lahonce, Guichard à Biarritz et Maymou à Bayonne que nous remercions pour leur soutien.

Merci à tous ceux qui ont participé et continuent à embellir le village et challenge au Bourg pour l'an prochain, gagner les prix que cette année les Salines ont brillamment remportés.

NOUVEAU SPECTACLE (GRATUIT) POUR L'ASSOCIATION CULTURELLE BIXINTXO



L'Association Culturelle Bixintxo se reconstruit. Après le Forum des Associations, c'est maintenant plus de 30 membres qui se comptent dans ses rangs, sans compter les 17 membres fondateurs, acteurs réels de sa renaissance. Prochainement une assemblée générale va lui permettre d'élire un nouveau conseil d'administration.

Son premier spectacle organisé, la pièce « Ils se sont aimés », présentée le 7 octobre dernier à Bil Toki a conquis un nombreux public et fut un véritable premier succès.

Un deuxième spectacle, gratuit cette fois, intitulé « **Voir et Entendre le Village** » « **Entzun eta ikus herria** » va être proposé aux beskoitzars le **Vendredi 18 novembre à 21 h 00 à Bil Toki.**

Au cours des derniers mois, deux écrivaines, une francophone, Marie Cosnay, et une bascofone, Aurélie Arcocha ont rencontré des habitants du village. Ces rencontres et ces contacts leur ont permis d'écrire deux nouvelles, intitulées « 20 000 signes » qu'elles se proposent de restituer le 18 novembre. Elles seront accompagnées par un groupe de 4 musiciens et soutenues par des projections vidéo de Briscous. Ce spectacle produit par l'association Lagunarte de Bonloc, financée par la Communauté des Communes du Pays d'Hasparren, sera proposé par l'Association Culturelle Bixintxo et promet d'être un véritable événement culturel dans notre village. Vous êtes attendus nombreux pour ce spectacle gratuit qui vous proposera une vision artistique et poétique de notre village.



RENCONTRES A LA FERME



Samedi 17 septembre, le Syndicat F.D.S.E.A. 64 et des Jeunes Agriculteurs ont organisé les Rencontres à la Ferme avec un message « mieux se connaître pour mieux se comprendre »

A Urt, Mme et M. Jacques Diribarne - Maison « Belloc » accueillait les élus de Briscous, Monsieur Jean Castaing, Monsieur le Maire d'Urt, les représentants de la Chambre d'Agriculture et bon nombre d'agriculteurs. Leur exploitation comprend un élevage de bovins viande et un élevage de canards à destination de la vente directe en partenariat avec Delpyrat.

Tout au long de la matinée, les agriculteurs ont fait partager leur passion et ont démontré leur implication dans l'environnement dictée par des cahiers des charges liés à des productions de qualité.

Les agriculteurs sont des acteurs économiques forts de l'activité locale et génèrent de nombreux emplois induits par l'agriculture. En 2010, en Pyrénées-Atlantiques, 12 000 exploitations agricoles valorisent 330 200 hectares. En dix ans, le département a perdu moins du cinquième de ses exploitations et 26 200 hectares de terres à vocation agricole. Au niveau des orientations, maïs, ovins et volailles de qualité demeurent les piliers de l'agriculture basco béarnaise. Au niveau des exploitants, l'agriculture du département se caractérise par son dynamisme. Les Pyrénées-Atlantiques accueillent la plus grande part des nouveaux installés de la région. Les Pyrénées-Atlantiques concentrent 15 % du potentiel économique agricole aquitain. Elles se positionnent au 27^{ème} rang des départements agricoles français. La matinée s'est terminée par un repas offert par les agriculteurs où les produits locaux figuraient en bonne place.

VIE DES COMMERCES

Le salon **L'COIFF** sera fermé pour congés du **11 au 16 novembre inclus**.

Nouvelle entreprise : Artisan - **Monsieur Marcel SAUSSIE** - chemin de Bide Handia -
Maison « Osabateya » - 64240 - Briscous -
Plomberie Chauffage - *Dépannage plomberie 7j/7* - ☎ 06 61 52 65 06 -

LE DETAIL MYSTERE !!



Le dernier Eleak a présenté un détail de façade de la maison « Etxegaraia », au bourg des Salines.

Son originalité : une façade comportant une date : 1798, gravée dans la pierre, au-dessus d'une fenêtre et une autre date : 1809, apparaissant sur la façade principale, au-dessus d'une porte. Car à l'origine, il y avait bien deux appartements. Lorsque

Jean-Baptiste, son propriétaire, est né (en huitième et dernière position) d'une famille recomposée, son destin a été écrit, avant même qu'il en décide : il reprendrait l'exploitation familiale et, de ce fait, reçut plus tard en héritage « Etxegaraia ». Ses parents avaient acheté ce bien en 1935, Jean-Baptiste a vu

le jour sous ce même toit, ce qui explique un attachement définitif au lieu, qui émerge de ses propos. La restauration réussie de cette maison par son propriétaire, n'a pu que confirmer les liens.

« Les façades appartiennent à ceux qui les regardent. »
Saurez-vous déterminer à quel édifice appartient ce détail ?



ETAT CIVIL

Naissances

Rectificatif : Charlotte Laurence Lionelle WINANTS - le 1^{er} juillet 2011 - Chemin Jauberria -
Paul Eliot CHAVAROCHE-KUMOLKA - le 27 août 2011 - 16, Lotissement Imistola -
Naia HAURIEU - le 26 septembre 2011 - Chemin Iruritea -
Lucas FRICOS - le 28 septembre 2011 - Maison « Haize Alde » -
Juliette Bérengère Céline PASQUET dit BERDOT - le 08 octobre 2011 - Quartier Donamartinia -



Mariages

Sébastien Bertrand PROUVOST et Caroline Anne LUCAS - le 17 septembre 2011 -
Christian André ROBERT et Catherine Christiane Mauricette HUET - le 24 septembre 2011 -



Décès

Fatima HANOTTE - le 21 septembre 2011 - 34 ans - Mas Biarritzenia -
Marguerite MASSELOT - le 29 septembre 2011 - 78 ans - Résidence Elizalde -



Agenda

QUARTIERS/ASSOCIATIONS/ECOLAS

- 11 novembre - Commémoration au monument aux morts - cérémonie 11 heures -
- 18 novembre - Soirée spectacle gratuit « Voir et Entendre le village » à 21 heures à Bil Toki - organisée par l'Association Lagunarte de Bonloc et l'Association Culturelle Bixintxo de Briscous -
- 19 novembre - Loto de l'A.P.E. de l'Ecole Publique à 20 heures à Bil Toki -
- 26 novembre - Concert Oinak Arin -
- 28 novembre - Conseil municipal -
- 2-3 décembre - Téléthon -
- 10 décembre - Décoration du sapin de Noël par les enfants -
- 10 décembre - Réception pour les nouveaux habitants et jeunes électeurs à 11 heures à Bil Toki -
- 17-18 décembre - Animations de Noël -
- 19 décembre - Conseil municipal -
- Détails, lieux et horaires des manifestations sur notre site briscous.fr beskoitze.fr « rubrique agenda »